

Ville de Carros

Médiathèque André Verdet

**Appel à candidature
pour un projet d'ateliers artistiques à destination d'enfants
pour la réalisation d'une œuvre collective
dans l'espace public**

1. Le contexte de l'appel à candidature : le projet « Ma ville en vert »

Dans le cadre de sa programmation culturelle 2022, la médiathèque André Verdet élabore un projet de sensibilisation environnementale et citoyenne intitulé « Ma ville en vert ». Elle recevra du 4 octobre au 26 novembre 2022 l'exposition « Nature en ville et adaptation au changement climatique » réalisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du projet Nature For City Life, mis en œuvre sur une durée de 5 ans de 2018 à 2022 en partenariat avec la métropole Nice-Côte-d'Azur. Cette exposition a pour vocation de sensibiliser différents types de public, scolaires ou non, aux enjeux de la nature en ville et les solutions que cette dernière peut apporter face au changement climatique.

La médiathèque élabore un ensemble d'actions autour de cette exposition et de sa thématique :

- Rencontre avec l'apiculteur Didier Giacomo qui a installé un rucher sur le toit de la médiathèque André Verdet
- Mise en place d'une grainothèque (échange de graines) au sein de la médiathèque
- Projection du film « La belle ville » et rencontre avec les réalisateurs, François Marques et Manon Turina, pendant le Mois du film documentaire en novembre
- Ateliers artistiques pour les scolaires dont fait l'objet cet appel à candidature

2. L'objet de l'appel à candidature : les ateliers artistiques dans le cadre de L'EAC

La ville de Carros est engagée dans le 100% EAC (Education Artistique et Culturelle) qui permet à 100% des enfants d'une commune, de la maternelle jusqu'au collège, de bénéficier d'un parcours artistique cohérent et qualitatif. L'éducation artistique et culturelle repose sur trois piliers : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts, de la culture et de leur histoire, la pratique des arts et de la culture. Ces piliers font de l'EAC, de l'éducation à l'art sous toutes ses formes, une éducation citoyenne par l'art, accessible à tous, tout au long de la scolarité comme de la vie des jeunes.

La médiathèque participe à ce 100% EAC en proposant, entre autres, des ateliers de pratiques artistiques en lien avec sa programmation culturelle. C'est dans ce cadre-là que la médiathèque lance cet appel à candidature : élaborer et animer un ou plusieurs ateliers de pratique artistique pour des classes du CE1 au CM2 en vue de réaliser une œuvre collective murale sur la thématique du projet « Ma ville en vert »

➤ Les objectifs des ateliers artistiques

- Rencontrer un artiste et connaître son travail
- Pratiquer une technique artistique avec un professionnel et réaliser une œuvre d'art
- Apporter de l'art dans l'espace urbain
- Participer à la réflexion sur la place de la nature dans la ville de Carros
- Valoriser un chemin d'accès à la médiathèque situé au cœur de la ville de Carros

➤ Les contraintes techniques

Les murs, où sera réalisée/installée l'œuvre, se situent au pied du bâtiment médiathèque côté parking, le long du chemin d'accès à la médiathèque, mais aussi le long de la rue côté boulevard de la Colle Belle. Voir photos ci-dessous.



L'artiste est libre du choix de la technique et des matériaux pour la réalisation de l'œuvre. L'œuvre devra s'intégrer harmonieusement dans l'espace public et sera contrainte aux murs définis en concertation avec l'équipe de la médiathèque.

L'œuvre n'a pas vocation à être pérenne. Elle devra pouvoir résister au temps au moins un an et être facilement démontable ou effaçable.

➤ Période et durée

La période d'intervention se fera sur l'année scolaire 2022/2023. Dates et horaires des interventions à voir avec les enseignants et l'équipe de la médiathèque.

3. Conditions financières et moyens mis à disposition

L'artiste bénéficie d'une allocation pour la totalité de son travail artistique d'un montant de 2000€ TTC. Il n'y a pas d'hébergement prévu. Les frais de déplacement de l'artiste sont inclus dans cette allocation.

L'artiste retenu doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel. Ses frais de déplacement et repas devront être inclus dans sa prestation.

Un contrat de prestation spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et de l'artiste accueilli est signé avant le début de sa prestation.

4. Conditions d'accès et qualifications

L'artiste doit avoir à son actif plusieurs actions similaires, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans cette mission.

L'artiste doit maîtriser une technique artistique s'adaptant à l'environnement, peinture non agressive et écologique et ne s'altérant pas trop vite dans le temps.

L'artiste doit savoir accompagner un groupe d'enfant ; être clair et pédagogue et adapter son discours et le travail à l'âge des enfants.

L'artiste candidat(e) doit déposer un dossier de candidature comprenant :

- Un CV avec un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique
- Une note d'intention décrivant la démarche globale ainsi que le nombre de séances et de classes envisagé

Le dossier de candidature doit être envoyé au service organisateur par voie postale ou numérique avant le 31 août 2022 (voir contacts ci-dessous).

5. Contacts

Mairie de Carros
2 Rue de l'Eusière 06510 CARROS
Siret : 21060033400010
APE : 8411 Z

Le service organisateur
Médiathèque André Verdet
5 bis Bd de la colle belle
06510 Carros
Téléphone : 04 93 08 73 19
Site Internet : www.mediathèque-carros.fr

Dossier de candidature à envoyer à :

Léa Galano, adjointe de direction en charge des affaires culturelles
04 89 22 24 51, l.galano@ville-carros.fr

Mélanie Scivoletto, responsable de la médiathèque
04 97 02 82 37, m.scivoletto@ville-carros.fr

Murielle Mijajlovic, coordinatrice de l'action culturelle de la médiathèque
04 97 02 82 29, m.mijajlovic@ville-carros.fr